

Il faut commencer par maîtriser la langue pour se prendre en charge à l'étranger

Les programmes offerts par CFSL sont spécialement conçus pour répondre à vos besoins

Le programme de perfectionnement des compétences professionnelles générales vise à améliorer les compétences linguistiques d'un employé pour lui permettre d'accomplir les tâches particulières prévues par la désignation de postes de langue étrangère. Par exemple, pouvoir faire des discours est une priorité pour les cadres supérieurs, alors que pour le personnel du secteur des opérations, il importe de comprendre les émissions de radio et de télévision. Prendre des rendez-vous, répondre au téléphone, donner des renseignements et lire le journal sont d'autres tâches importantes pour certains employés.

Le programme de maintien vise à aider les étudiants à rester à leur niveau intermédiaire ou avancé de compétence professionnelle.

Le programme pour débutants, lancé en 1999, incite les employés et leurs conjoints à entreprendre l'étude d'une deuxième langue en vue d'une affectation ultérieure à l'étranger.

Le téléapprentissage est un bon choix d'enseignement personnalisé. Des cours de français et d'anglais sont offerts aux employés recrutés sur place (ERP), et le programme propose un éventail de sept langues aux autres employés du MAECI.

Le programme d'intégration sociale aide les employés et leur famille à se servir de la langue vernaculaire pour s'adapter aux situations quotidiennes dans leur nouveau milieu.

Le personnel de CFSL

Un coup d'oeil sur l'équipe à votre service

Vous vous rendez compte que l'acquisition ou le perfectionnement des compétences linguistiques vous donne un avantage concurrentiel qui accroît votre rendement au Canada et à l'étranger. C'est alors que débute le processus d'apprentissage au Centre de formation linguistique (CFSL).

Première étape : Vous obtenez un formulaire d'autorisation de votre superviseur ou de votre agent des affectations pour vous lancer dans l'aventure.

Deuxième étape : Vous remplissez un formulaire de demande de CFSL, que reçoit Josée Guitard ou Rachel Leduc, au bureau des inscriptions (téléphone : 953-4751).

Troisième étape : Quatre conseillers, qui sont des spécialistes en formation linguistique, peuvent répondre à toutes vos questions. Ils vous accompagneront pendant tout le processus de formation pour vous

prêter main-forte et contrôler la qualité de l'enseignement. Vous consulterez Raymonde Cloutier pour le programme des langues européennes, Nicole Coulombe pour les langues de l'Asie, de l'Afrique et du Moyen-Orient, et Annie Taillefer pour l'espagnol et le portugais. Pour les langues officielles, vous vous adresserez à Guy Mompoin, qui contrôle la qualité des cours intensifs et de maintien des acquis offerts aux employés et à leurs conjoints. Au service de l'évaluation, vous rencontrerez Claude-Sylvie Alschuler, Nawal Moussa et Bahia Abboudy. Le conseiller en multimédia François Deshaies et le spécialiste Martin Comeau, avec la collaboration de Suzanne Barake, s'occupent du matériel pédagogique, dont le volume s'accroît sans cesse.

Votre équipe de téléapprentissage se compose de Delphine Rénie et Lise Desmarais.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Téléphonez au : 953-4751

Site Web : www.cfsi-icse.gc.ca

Comment vont les études?

Des tests révéleront si nous avons été de bons professeurs...

Le Centre de formation linguistique (CFSL) élabore des tests afin d'évaluer l'expression orale, c'est-à-dire comment une personne utilise la langue dans une situation réelle, et ce en 40 langues étrangères.

Il existe deux types d'évaluation de l'expression orale. Le Test de compétence de CFSL, administré par deux locuteurs natifs, mesure la compétence de travail. On peut vous faire passer ce test partout dans le monde. Les candidats participent à une conversation, à un exposé et à une entrevue.

Le Test de compétence en intégration sociale, administré dans un laboratoire de langues, évalue

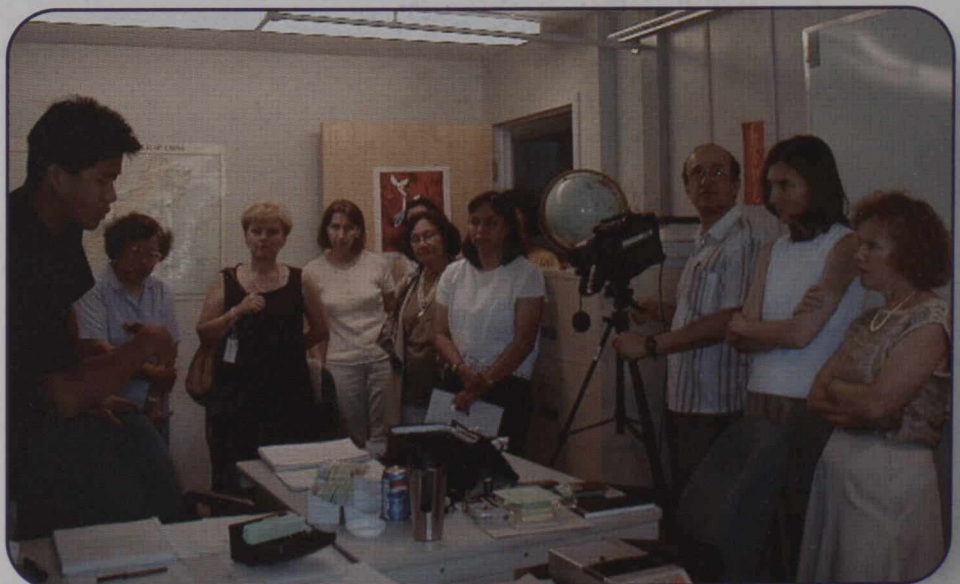
surtout les aptitudes du candidat à se débrouiller dans la langue du pays. Une version électronique de ce test sera bientôt diffusée en direct grâce à l'Intranet.

Des commentaires sur l'un ou l'autre test, présentés sous la forme d'un rapport détaillé, montrent vos forces et vos faiblesses à l'égard de l'apprentissage de la nouvelle langue pour vous permettre de trouver des moyens de perfectionner votre compétence. Ces renseignements ont également de l'importance pour le Ministère, dans des domaines comme le recrutement, la prévision des caractéristiques de formation des employés du MAECI et la détermination de sa base de ressources linguistiques. Les données sur la compétence aident aussi les professeurs à classer les étudiants qui possèdent des aptitudes semblables. Une étude effectuée en 1997-1998 a révélé qu'au MAECI, la compétence en langues étrangères se situait en moyenne au niveau 2, c'est-à-dire celui de la compétence de travail. Ces résultats ont incité le Ministère à redoubler d'efforts afin d'améliorer les compétences linguistiques de ses employés, en servant surtout du téléapprentissage pour perfectionner les aptitudes nécessaires en dehors de la salle de classe traditionnelle.

Inscrivez-vous à un test de compétence. Téléphonez à Bahia Abboudy, adjointe à l'évaluation, au (819) 994-7175.

À distance

...mais en vedette sur nos écrans : 477 employés du MAECI travaillant dans le monde entier se sont inscrits l'année dernière à 46 cours de lecture et d'écriture. En ce moment, 193 étudiants suivent ces cours à distance de perfectionnement des aptitudes à communiquer et plus de 700 employés se sont inscrits sur Internet @ MAECI depuis le lancement des enquêtes pilotes sur l'apprentissage linguistique il y a trois ans. Et attendez que nous ayons l'audio!



Pierre Pyun, étudiant en 2^{ème} année de mandarin, participant à un atelier donné par les professeurs sur la façon de créer un environnement culturel enrichissant dans la salle de classe.